

## FCPI Santé & Digital

### Informations financières au 31/12/2021

Notre méthode de valorisation a été adaptée pour tenir compte des impacts évaluable à ce jour de la situation sanitaire. Toutefois, des incertitudes subsistent pour l'ensemble des PME du portefeuille, quant à leur atterrissage sur l'exercice en cours mais également quant à leurs prévisions d'activité sur les années à venir.

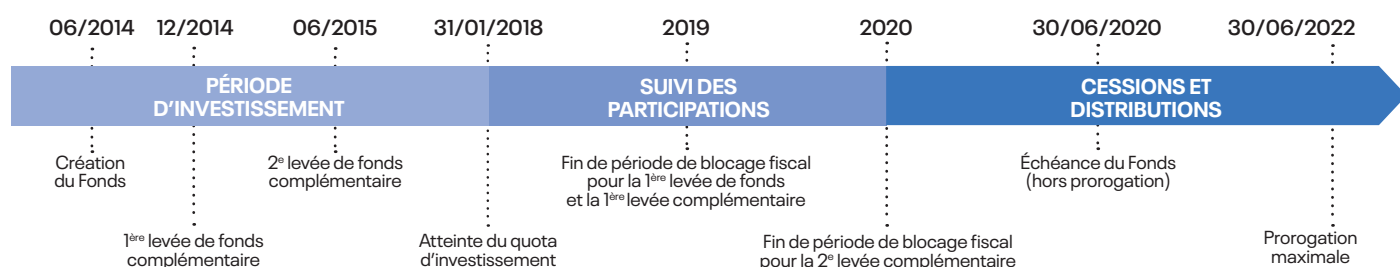
#### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds Commun de Placement dans l'Innovation
Codes ISIN	Part A (IR) - FR0011753839 / Part B (ISF) - FR0011753805
Région d'investissement	Europe
Taux de réduction fiscale	18% IR ou 50% ISF
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 31/12/2021	15
Statut	Depuis le 01/01/2019 - Pré-liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 31/12/2021 (distributions incluses)	518,61€
Performance depuis l'origine	+ 3,72%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus <sup>(1)</sup>	+107,44%

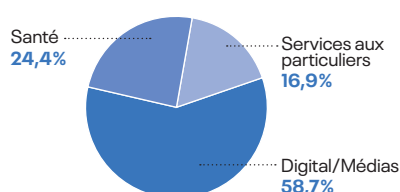
#### DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Pas de distribution effectuée.

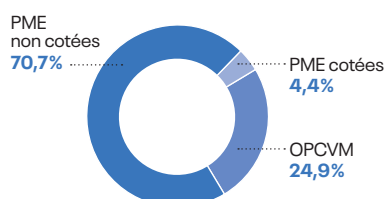
#### HORIZON D'INVESTISSEMENT



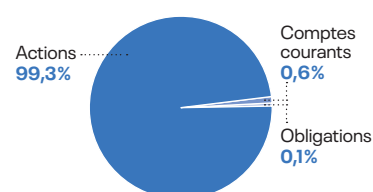
#### RÉPARTITION SECTORIELLE



#### RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



#### RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



<sup>(1)</sup> Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

## PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds <sup>(2)</sup>
Smartline Systems - Get Quanty	Solution de retargeting B to B et de génération de leads	Île-de-France	10%
StaffMe	Plateforme de mise en relation entre entreprises et jeunes indépendants	Île-de-France	8,4%
i-Demenager	Plateforme digitale d'intermédiation permettant d'évaluer le coût d'un déménagement	Île-de-France	6,8%
Intuilab	Édition de logiciels	Occitanie	6,2%
Adveez	Géolocalisation d'objets	Occitanie	5,6%
Robocath	Plateforme robotique permettant aux praticiens d'effectuer des angioplasties coronaires en contrôlant le cathéter	Normandie	4,8%
Autres			18,5%

<sup>(2)</sup> calculé sur les souscriptions initiales.

## PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Spinevision	Développement de produits destinés à la chirurgie de la colonne vertébrale	2016	Moins de 1x
Sequoiasoft	Édition de logiciels pour les acteurs de l'hébergement et de la restauration	2019	Entre 1,5 et 2x
Robocath	Plateforme robotique permettant aux praticiens d'effectuer des angioplasties coronaires en contrôlant le cathéter	2020	Entre 4 et 4,5x
Médicréa	Implants orthopédiques	2020	Entre 1 et 1,5x
EOS Imaging	Imagerie médicale	2021	Moins de 1x
Proximis	Édition de solutions web-to-store et multicanales à destination des marques et enseignes disposant d'un réseau physique de boutiques	2021	Entre 2 et 2,5x
Unow	Plateforme de formation en ligne	2021	Entre 1 et 1,5x

## VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en €; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)							
Année de création	Grandeur constatée	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
2014	VL + distributions	493,39€	458,72€	442,88€	404,19€	379,66€	370,68€	470,34€	518,61€
	Montant des frais	0,00€	0,00€	29,66€	29,79€	29,80€	44,25€	91,21€	145,41€ <sup>(3)</sup>

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
  - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription;
  - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
  - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire;
  - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

<sup>(3)</sup> Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 149,13€.

## COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31 décembre 2021, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds est en plus-value de 198€ par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 24 PME a réalisé depuis sa création 10 cessions totales ou partielles ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value a permis de couvrir les effets de 2 défaillances rencontrées dans le secteur de la santé. Les titres restant en portefeuille ainsi que la part libre enregistrent, quant à eux, une plus-value latente de 109€ par part.

Sur le semestre écoulé, les titres des sociétés Proximis, Unow et Bilendi (société cotée commercialisant une offre de services numériques, de conception et gestion de programmes de fidélisation, de marketing direct et de gestion de panels en ligne) ont été cédés en plus-value.

La valeur liquidative du Fonds est en hausse par rapport au semestre dernier. En effet, les titres des sociétés Adveez et Visiativ (éditeur de logiciels) ont été revalorisés afin de tenir compte de la progression de leur activité.

L'équipe de gestion travaille à la cession des participations restant en portefeuille dans les meilleures conditions mais anticipe une liquidation totale du Fonds au-delà de sa durée de vie réglementaire. Au vu de la trésorerie du Fonds, l'équipe de gestion envisage de procéder à une distribution partielle sur le deuxième trimestre 2022 à hauteur de 15% de la valeur nominale, soit 75€ par part. Nous précisons qu'au regard du contexte de forte volatilité sur les marchés financiers, cette distribution partielle pourrait être retardée afin de saisir au mieux les conditions de marché les plus favorables sur les rachats de trésorerie nécessaires à ce versement.

Au vu du portefeuille, elle estime que ce Fonds présente un potentiel de revalorisation à terme.

# M-CAPITAL

PARIS | 26, avenue de l'Opéra - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028